



Appel public à concurrence

Identification de l'organisme qui consulte :

Le Groupement Européen de Coopération Transfrontalière « Eurométropole Lille Kortrijk Tournai » (ELKT)

Siège social : 2, Boulevard des Cités Unies, CS 70043 – 59 040 Lille Cedex (France)

Bureaux : Leiestraat 22 – 8 500 Kortrijk (België)

Tél : 00 32 56 23 11 00

Objet du marché :

Creation site web – MEDIACONNECT

Procédure de passation de marché :

Procédure adaptée en application des articles 26-II et 28 du Code des Marchés Publics.

Critères de choix :

Les offres seront évaluées en fonction :

- du prix (60 %)
- pistes visuelles (20 %)
- planning et approche (10 %)
- Technologie proposée (10 %).

L'offre la mieux classée sera retenue.

Date d'envoi de la publicité : 18 oct 2024

Date limite de remise des offres : 18 nov 2024 – 12h

Retrait du cahier des charges :

Exclusivement par mail adressé à info@eurometropolis.eu
et romain.maurer@eurometropolis.eu

Adresse de remise des offres :

Exclusivement par mail adressé à info@eurometropolis.eu
et romain.maurer@eurometropolis.eu

Délai de validité des offres : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Variantes : les variantes sont interdites.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Liste de références.

Langues : le marché est rédigé en français et en néerlandais pour une meilleure compréhension mais seule la version FR fait foi juridiquement (remettre pour l'offre la version FR du marché), les autres pièces composant l'offre remise par le candidat peuvent cependant être rédigées en NL.

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

1. CONTEXTE GENERAL

Présentation Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

L'Eurométropole est un territoire de 3.589 km² composé de 152 communes flamandes (Flandre occidentale et sud), wallonnes (Wallonie picarde) et françaises (les 90 communes de la Métropole Européenne de Lille) et rassemble 2,1 millions d'habitants qui parlent le français ou le néerlandais. C'est aussi un groupement européen de coopération territoriale (GECT) qui réunit 14 partenaires publics français et belges (wallons et flamands) : 2 Etats, 3 Régions, 3 Départements et Provinces, 5 intercommunalités. Cette organisation fédère ainsi de nombreuses compétences pour agir sur le terrain.

L'Eurométropole fait travailler ensemble les forces vives françaises et belges du territoire : élus politiques, institutionnels, services publiques et société civile (chefs d'entreprises, associatifs, syndicats, étudiants, artistes, ...) pour agir sur le terrain et concrétiser plus rapidement ce qui sera utile à tous les citoyens du territoire franco-belge.

L'Eurométropole s'appuie sur son Agence, à Kortrijk (Courtrai, en Flandre), composée de huit personnes, pour favoriser le rapprochement entre les acteurs, préalable à toutes actions. Elle accompagne ceux-ci afin que les partenaires aboutissent, ensemble, à la réalisation des actions prévues via des Groupes co-pilotés par des élus et des représentants de la société civile. L'Agence développe des valeurs multiculturelles, de collaboration et co-construction, d'innovation, tournées vers l'humain.

MEDIACONNECT

MEDIACONNECT est un projet franco-belge subventionné par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

MEDIACONNECT vise à développer, renforcer et valoriser l'attractivité de la zone de coopération transfrontalière afin de contribuer à une plus grande cohésion sociale, culturelle et touristique dans cette région franco-belge.

Le projet contribue à :

- l'expérience culturelle transfrontalière
- le tourisme et les mobilités transfrontalières
- la cohésion sociale transfrontalière
- une Europe plus proche, tangible et visible

Le projet lutte contre les frontières mentales en informant les citoyens de la région frontalière, en leur offrant des perspectives différentes quant aux questions transfrontalières et en leur donnant les moyens de s'informer sur la réalité des bassins de vie transfrontaliers.

Principales réalisations

- L'attractivité de la zone de coopération transfrontalière sera mise en avant en informant les citoyens sur la mobilité et sur les offres culturelles-touristiques des différents versants du territoire et en leur fournissant des moyens d'explorer et de découvrir ces autres régions.
- MEDIACONNECT créera une plateforme numérique transfrontalière bilingue qui apporte des contenus sur la culture, le tourisme, la société, l'économie, l'innovation, la durabilité, la circularité, l'écologie, l'emploi. En bref, l'ensemble des sujets qui façonnent un bassin de vie transfrontalier.
- Des reportages et des dossiers d'information transfrontaliers regrouperont les connaissances sur ces sujets et les transmettront de manière claire, objective, facilement accessible et en prenant toujours en compte la dimension transfrontalière. Cette approche méthodologique transfrontalière constitue une véritable plus-value pour notre territoire franco-belge.

Approche et partenaires

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai conjugue les expertises de 14 partenaires publics et les associe à l'approche médiatique transfrontalière de trois chaînes de télévision de trois régions (Wéo - Hauts-de-France, WTV - West-Vlaanderen, Notélé - Wallonie picarde) afin de diffuser des informations et des connaissances à un large public de manière accessible. Une équipe journalistique transfrontalière travaillera sur les thématiques énoncées dans le programme Interreg pour centraliser et produire le contenu, tout en ayant une perspective transfrontalière.

Reportages journalistiques sur des thèmes et enjeux transfrontaliers

Des reportages et dossiers spécialisés centralisent et communiquent ces informations impartiales et accessibles, tout en soulignant constamment l'aspect transfrontalier. Plus spécifiquement : Renseigner sur les événements de la région voisine ; Établir un point de vue transfrontalier sur les nouvelles ; Stimuler les échanges entre les régions limitrophes, Illustrer concrètement le rôle de l'Europe et la collaboration transfrontalière grâce à des exemples et des retours d'expérience. Les reportages permettent d'informer les résidents de la zone frontalière sur les actualités et événements qui s'y déroulent.

Dans la période octobre 2024 – septembre 2028, les partenaires produiront :

- 120 reportages vidéo sur l'actualité transfrontalière
- 120 reportages pour un dossier d'information
- 120 éléments média (vidéos ou infographies) en fonction d'un dossier d'information et médias sociaux - Un dérivé d'une vidéo, adapté aux médias sociaux ou une infographie en ligne qui présente l'information d'une manière différente

Plate-forme médiatique transfrontalière bilingue en ligne

MEDIACONNECT créera une plateforme web médiatique bilingue transfrontalière inspirée de celle existant à la frontière franco-allemande, « Voisins/Nachbarn ». MEDIACONNECT établira cette plateforme numérique bilingue offrant du contenu couvrant des thèmes variés tels que la culture, le tourisme, la société, l'économie et bien d'autres sujets essentiels à une région transfrontalière.

Il s'agit d'un site web qui sera nourri progressivement par toutes les productions du projet :

- Des reportages couvrant les actualités transfrontalières dans divers domaines comme la mobilité, l'environnement, la culture, le patrimoine, l'emploi, la formation et plus encore (sous format vidéo, hébergés sur YouTube),
- Des dossiers informatifs visant à centraliser des informations fiables sur des sujets d'actualité ou des problématiques spécifiques, par exemple la mobilité transfrontalière ou la qualité de l'air. Ces dossiers seront enrichis par capsules médias pour chaque dossier, ainsi que par des liens vers des textes pertinents, des sources officielles et d'autres ressources sur le thème abordé. L'Eurométropole supervisera cet approfondissement. Ces dossiers s'adressent spécifiquement aux professionnels de l'administration, de l'éducation, de la formation, aux chercheurs, mais également à toute personne cherchant à comprendre en détail un sujet transfrontalier,
- Des contenus média adaptés aux réseaux sociaux seront produits, en relation avec les dossiers d'information, notamment sous forme d'infographies pour des plateformes telles que TikTok, Facebook et Instagram. Ce faisant, nous visons à toucher également une audience jeune et d'autres groupes qui échappent aux canaux traditionnels,
- Les vidéos d'actualité ainsi que les vidéos thématiques seront par ailleurs diffusées via les canaux traditionnels (réseaux sociaux, newsletters internes/externes, journaux papier, chaînes web, ...) de nos partenaires.

À noter que cette plateforme web sera nourrie par toutes les productions réalisées dans MEDIACONNECT (vidéos, posts, reportages,...) et que celle-ci sera également considérée comme un support transversal à la dynamique et la diffusion transfrontalière du projet. D'où l'omniprésence de cette plateforme dans l'ensemble des actions qui y sont développées.

La plateforme web MEDIACONNECT représentera donc un nouveau volet numérique ambitieux du territoire de l'Eurométropole, conçu pour enrichir l'expérience informative de ses utilisateurs.

En tant que site web spécifique, MEDIACONNECT sera entièrement dédié à la mise en valeur des cultures du territoire de l'Eurométropole. MEDIACONNECT se distinguera par sa capacité à supporter et à diffuser des contenus vidéo, permettant ainsi une communication dynamique et interactive. La plateforme englobera donc au moins toutes les productions du projet.

Intégrée à l'écosystème web de l'Eurométropole, MEDIACONNECT offrira une passerelle directe vers des informations détaillées et des mises à jour sur les projets en cours.

2. OBJET DU MARCHÉ :

Créer un site web portail qui permette de valoriser et de capitaliser les contenus vidéos et dossiers infos de mediconnect.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES / CONDITIONS:

- Le site web devrait être prêt pour le 15 janvier 2025
- L'interface doit être facile d'utilisation, susciter la curiosité, donner envie d'aller plus loin. Le contenu sera classé par thématiques (avec des mots clés ou des filtres de sélection), avec une barre de recherche.
- Le site devra permettre les fonctions suivantes :
 - o La création d'articles d'actualité avec intégration de vidéos (YouTube) et images,
 - o La création de pages statiques,
 - o La possibilité de personnaliser la navigation,
 - o La possibilité d'établir des liens entre les pages et les actualités,
 - o La création de catégories,
 - o La création de vues/blocs basés sur les catégories et les types d'articles,
 - o Une page d'accueil pour le site portail avec l'ensemble des vidéos classées par thématique.
- Le site doit être disponible en deux langues (français, néerlandais).
- Le style est basé sur le style (polices, couleurs, logo) fourni par l'Eurométropole.

Quelques références :

- <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/>
- <https://focus-wtv.be/>
- <https://www.notele.be/>
- <https://www.rtbef.be/>
- <https://www.vozer.fr/>
- <https://www.lavoixdunord.fr/>

Calendrier

Lancement de la consultation	18 octobre 2024
Date limite de dépôt des offres	18 novembre 2024
Réunion de concertation et analyse	Fin novembre 2024
Développement	Décembre 2024
Testing	Début janvier 2025
Lancement site web	15 janvier 2025

4. OFFRE :

4.1. Contenu du dossier de l'offre à remettre

Le dossier comprend **un prix global TTC** (qui inclut conception, production, hébergement et maintenance du site pendant minimum un an).

Le dossier comprend **des inspirations et des pistes visuelles** créatives et décalées pour la page d'accueil.

Le dossier comprend une présentation de la **technologie web** utilisée (CMS, hosting ...).

Le dossier comprend **un planning détaillé** avec des points d'étape avec le commanditaire et un mémoire technique comprenant :

- les moyens humains et matériels afin de réaliser les prestations attendues,
- la mention du responsable du projet et/ou personne contact,
- la mention du recours éventuel à un sous-traitant.

Le dossier comprend un **acte d'engagement**.

La remise de l'offre vaut acceptation sans réserve des conditions d'achat de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

4.2. Délai et modalités de remise d'offre

Date limite de remise des offres : 18 nov 2024 – 12h

Les offres doivent être envoyées par mail à info@eurometropolis.eu et à romain.maurer@eurometropolis.eu.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas examinés et seront renvoyés à leur auteur.

4.3. Délai minimum de validité des offres

30 jours à compter de la date limite de réception des offres

Monnaie

La personne publique choisit comme monnaie de compte l'euro. Tous les montants figurant dans l'offre doivent être libellés dans cette monnaie.

Habilitation du signataire

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

5. DISPOSITIONS PRATIQUES ET LEGALES :

5.1 Nature du marché et mode d'attribution

Le marché est soumis au droit français applicable en matière de marchés publics. L'attribution effective du marché a lieu par la signature d'un bon de commande.

5.2 Donneur d'ordre

Le donneur d'ordre est le Groupement Européen de Coopération Territoriale Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Toute correspondance doit être adressée à :

TECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
A l'attention de Madame Ira Keirsbilck
Leiestraat 22
B-8500 Kortrijk
BELGIQUE

5.3 Obligations particulières du titulaire

- Les règles de confidentialité telles que définies dans le CCAG – Fournitures courantes et services s'appliquent.
- La sous-traitance de parties du marché à des tiers non cités nominativement dans l'offre ne peut avoir lieu qu'avec l'accord écrit du donneur d'ordre. L'adjudicataire est en permanence responsable vis-à-vis du donneur d'ordre. L'adjudicataire ne peut engager le donneur d'ordre vis-à-vis de tiers.

- Toute identification de bureau ou toute autre identification du 'créateur' est interdite sur quelque produit de communication que ce soit, sauf avec l'accord du donneur d'ordre.
- L'adjudicataire est toutefois autorisé à utiliser ce marché à titre de référence ou d'exemple, mais uniquement s'il en a demandé et obtenu l'autorisation écrite de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, immédiatement après l'achèvement du marché. Ce marché ne peut être présenté à titre d'exemple à des tiers ni avant ni après son exécution, s'il s'avérait que le marché n'a pas été exécuté ou si, selon le groupe de travail de communication, il n'a pas été dûment exécuté.

6. CRITERES DE JUGEMENT DE L'OFFRE :

Les offres irrégulières, inacceptables et inappropriées à l'objet du marché sont éliminées.

Les offres seront évaluées en fonction :

- du prix (60 %)
- pistes visuelles (20 %)
- planning et approche (10 %)
- Technologie proposée (10 %).

L'offre la mieux classée sera retenue.

Sera retenue l'offre la plus avantageuse au regard des critères listés ci-dessus.

Les droits sont cédés pour la totalité de la durée de protection légale des droits d'auteurs ou de leurs ayants droit, cette cession étant applicable dans le monde entier.

7. ACTE D'ENGAGEMENT :

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 : CONTRACTANT(S)

A. POUR UNE SOCIETE

Je soussigné :

M.....

Agissant au nom et pour le compte de :

.....

Adresse du siège social :

.....
.....
.....

Numéro d'entreprise :

B. POUR UN GROUPEMENT

Nous, soussignés :

M.....

Agissant en mon nom personnel *

Agissant au nom et pour le compte de *

.....

Adresse du siège social :

.....
.....

Numéro d'entreprise :

M.....

Agissant en mon nom personnel *

Agissant au nom et pour le compte de *

.....

Adresse du siège social :

.....
.....

Numéro d'entreprise :

Ajouter autant de contractants qu'il y en a dans le groupement

Mandataire :

M.....

Est le mandataire des contractants ci-dessus groupés solidaires / groupés conjoints

*

Après avoir pris connaissance du marché et des documents qui y sont mentionnés, je m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

(*) Rayer la mention inutile

ARTICLE 2 : PRIX

Le prix est ferme et non actualisable.

PRIX en € TTC

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ

La durée du marché est 6 mois, la date de fin correspondant à la livraison des dé livrables précisés dans le cahier des charges.

ARTICLE 4 : PAIEMENTS

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) précisé(s) ci-après.

Désignation du (des) compte(s) à créditer en Euros :

- Titulaire du compte :
- Etablissement :
- BIC :
- IBAN :

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des propositions.

Fait en un seul original,

A, le
(Mention manuscrite "Lu et approuvé")

Signature du candidat et cachet de l'entreprise :

ARTICLE 5 : CADRE DE REPONSE

Est acceptée la présente proposition pour valoir acte d'engagement.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A ..., le 2024

Le pouvoir adjudicateur :

ARTICLE 6 : NOTIFICATION DU MARCHÉ

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire.

Le titulaire sera informé par l'ELKT de l'attribution du présent marché par l'envoi par mail de l'exemplaire signé du pouvoir adjudicateur. En retour, le titulaire accuse réception du marché en renvoyant la présente page de l'acte d'engagement par mail à l'ELKT en remplissant et signant la partie ci-après.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent marché.

A, le

Signature :

Le marché devient exécutoire à cet instant.

En cours de marché, en cas de nécessité, une photocopie certifiée conforme du marché pourra être adressée au titulaire sur demande.